

La revue *Documents Phytosociologiques* est éditée par la Société française de phytosociologie. Elle est ouverte à tous travaux de phytosociologie sigmatiste dont elle a pour but essentiel de favoriser le développement, en permettant notamment la diffusion de tableaux détaillés. Sa parution est annuelle.

Depuis 2022, la revue *Documents Phytosociologiques* devient une revue en ligne, publiée sur le site Internet de la SFP :

<http://www.phytosocio.org>

### ***Instructions aux auteurs***

Les textes des articles doivent être rédigés en suivant scrupuleusement les normes de la revue.

## **MANUSCRIT**

### ***Disposition et organisation***

Le manuscrit est remis sous format numérique et comprend dans l'ordre :

- un titre ;
- les noms et adresses des auteurs ; adresse électronique de l'auteur référent ;
- les résumés (*cf. infra*) ;
- le texte ;
- la bibliographie ;
- les illustrations (figures, tableaux, photos) ;
- les légendes des illustrations ;
- les annexes.

### ***Directives générales de rédaction***

#### Langues

Les langues suivantes sont acceptées :

**français, espagnol, italien, portugais, anglais, allemand.**

#### Présentation générale

- caractère Arial de taille 12 à utiliser partout, à l'exception du titre principal de taille 14 ;
- marges des pages de 2,5 cm en tous sens (haut, bas, gauche, droite) ;
- le texte en italique sera réservé aux mots ou locutions rédigés en latin ainsi que pour certaines parties de la bibliographie (voir *infra*) ;
- les auteurs utiliseront des caractères en majuscule seulement lorsque cela s'avérera pertinent. Les majuscules prennent les accents, lorsque la langue l'exige (notamment en français) ;

- aucune partie du texte ne doit être enrichie (surlignée, soulignée ou engraisée ; à l'exception des figures et tableaux si les enrichissements contribuent à leur meilleure lisibilité.
- les noms propres dans le texte sont écrits avec la première lettre seule en majuscule ;
- les noms propres des auteurs des références bibliographiques sont écrits avec la première lettre seule en majuscule.

Exemple : Dupont

### Orthographe

Les auteurs sont responsables de l'uniformité de l'**orthographe** dans l'ensemble du texte. Ils doivent notamment veiller à la ponctuation, à la qualité syntaxique et orthographique de leur manuscrit.

### Abréviations et acronymes

Les **abréviations** et les **acronymes** doivent être définis à la première mention dans le résumé et dans le texte, puis peuvent être utilisés tel quel ensuite.

Exemple : Parc naturel régional (PNR), puis PNR.

### Caractères étrangers et symboles

Les lettres appartenant à des alphabets étrangers et les symboles, seront surlignés, afin de ne pas être oubliés et correctement écrits lors de la mise en page.

### Nombres

Les **nombres** de cinq chiffres ou plus seront répartis en groupe de trois, à partir du signe décimal (la virgule en français), à gauche comme à droite, puis séparés par un espace.

Exemples : 25 652 302 ; 16 351,445 21.

### Dates

Les **dates** doivent être écrites en entier dans l'ordre jour-mois-année, par exemple, 10 décembre 2022, sans signe de ponctuation entre les différentes parties.

Écriture des siècles : XX<sup>e</sup> siècle...

### Utilisation de l'esperluette

Ce signe typographique sera strictement réservé à l'écriture des autorités des taxons et syntaxons.

### Nomenclature botanique

Les noms des taxa (à l'exception des autorités, dates et des indicateurs de rang) doivent être écrits en italiques.

Chaque auteur précisera le référentiel nomenclatural botanique qu'il utilise.

La nomenclature botanique doit être conforme au Code international de nomenclature botanique en vigueur.

La citation des auteurs est homogénéisée pour l'ensemble de la revue et suit la norme internationale des abréviations d'auteur de Brummitt et Powell [Authors of Plant Names, 1992] dont la mise à jour est poursuivie dans le cadre de l'IPNI (International Plant Name Index) :

**<https://www.ipni.org/ipni/authorssearchpage.do>**

Ce standard fait l'objet d'une recommandation du Code international de nomenclature botanique.

Dans le corps du manuscrit, la première mention d'un taxon se fait avec le nom de genre écrit en entier et avec la citation de l'autorité (ou des autorités), la date n'est pas nécessaire. Les mentions suivantes de ce nom se font en excluant l'autorité.

Dans les tableaux, tous les taxons seront cités avec l'autorité.

Les noms des hybrides seront écrits selon la présentation de l'exemple suivant : *Populus* × *canescens* (Aiton) Sm. (utiliser la croix, et non le « x », accolée à l'épithète).

## Nomenclature phytosociologique

Les noms des syntaxa (à l'exception des autorités, des années et des indicateurs de rang) doivent être écrits en italiques.

La nomenclature phytosociologique doit être conforme à la quatrième édition du Code international de nomenclature phytosociologique (International Code of Phytosociological Nomenclature, en abrégé ICPN)

**Theurillat J.-P., Willner W., Fernández-González F., Bültmann H., Čarni A., Gigante D., Mucina L., Weber H., 2020. - International Code of Phytosociological Nomenclature. 4<sup>th</sup> edition. Applied Vegetation Science 24.**

L'écriture des syntaxons suivra les normes suivantes :

*Carpino betuli-Fagetum sylvaticae* Jakucs 1967

*Euphorbia hybernae-Fagetum sylvaticae* Billy ex Thébaud, Cam. Roux, C.-E. Bernard & Delcoigne 2014

## **Titre du manuscrit**

Le titre doit être représentatif du contenu de l'article ou de la note. Il doit être bref et informatif. Les noms éventuels des taxons ou syntaxons doivent être soit le nom vernaculaire, soit le nom latin sans les noms d'autorités.

Il doit être suivi :

- des noms et prénoms du (ou des) auteur(s), dans l'ordre dans lequel ces noms doivent apparaître dans l'intitulé de l'article. Ces noms sont suivis de <sup>(1)</sup>, <sup>(2)</sup>, <sup>(3)</sup>... pour faire référence aux différentes adresses portées à la suite des noms ;
- d'une adresse postale professionnelle ou privée complète.

Sauf demande expresse différente, seul le courriel de l'auteur correspondant sera mentionné dans la publication finale.

## **Résumés et mots-clés**

Chaque contribution doit être accompagnée d'un **résumé** dans la langue de l'article et précédant le corps du texte de l'article ; il utilisera un vocabulaire évocateur. Le résumé comptera au plus 200 mots et doit refléter précisément le contenu du manuscrit.

Le résumé ne contiendra aucune référence bibliographique.

Cinq mots-clés seront proposés : ils devront refléter les thématiques et le contenu de l'article et seront séparés par des virgules.

Le premier résumé sera suivi d'un résumé en anglais (ou en français si la langue de l'article est l'anglais ou une autre langue) précédé de la traduction du titre de l'article et suivi de la traduction des mots-clés.

## **Texte**

Le **texte** des articles (et éventuellement des notes) doit être organisé en chapitres et sous-chapitres.

Les **chapitres** du manuscrit (indiqués par des en-têtes primaires en gras) ne sont pas obligatoirement organisés selon la suite «Introduction», «Matériel et méthodes», «Résultats», «Discussion», «Remerciements», «Bibliographie». Toute autre présentation logique est acceptée.

Les **sous-chapitres** marquant les divisions d'une section principale sont en italique. Ces divisions peuvent être, à leur tour, subdivisées et indiquées par des en-têtes tertiaires soulignés.

Les **notes infrapaginales** ne sont pas admises.

Les **noms vernaculaires** des taxa seront écrits avec la première lettre en majuscule lorsqu'ils désigneront l'espèce ; dans les autres cas, le nom s'écrit sans majuscule (ex : Le **Pin** laricio est une espèce endémique Corse, mais on écrit, il y a des **chênes** sessiles dans ce bois).

## **Références et bibliographie**

Il appartient aux auteurs de veiller à l'adéquation entre le contenu des références bibliographiques et l'information bibliographique des publications citées. Ils doivent également vérifier la présence dans la bibliographie des références citées dans le texte.

### **Références dans le texte**

Dans le texte, les **références** seront signalées à l'aide du **nom des auteurs** (première lettre du nom seule en majuscule) **et de l'année de publication**, sous les formes suivantes : Pedrotti (2005) ou (Pedrotti, Gafta, 2013) selon la structure de la phrase.

Lorsqu'il y a trois auteurs ou plus, le nom du premier auteur est suivi de la mention «*et al.*» (pour «*et alii*» = et d'autres auteurs) en italique (forme latine).

Exemple : (Pedrotti *et al.*, 2005)

Lorsque le nom d'auteur et l'année ne suffisent pas à distinguer deux références, les lettres a, b, c etc. sont ajoutées après l'année, sans espace, à la fois dans le texte et dans la bibliographie.

Exemple : Pedrotti *et al.* (2006b)

Lorsque deux ou plusieurs références sont citées à l'intérieur d'une parenthèse, elles doivent être présentées par ordre chronologique, puis par ordre alphabétique lorsque plusieurs publications datent de la même année et sont séparées par un point-virgule.

Exemple : (Braun-Blanquet, 1928 ; Guinochet, 1973 ; Géhu, Rivas-Martínez, 1981)

Les mentions coord. et éd. seront utilisées respectivement pour coordinateur(s) et éditeur(s).

Les références à des communications personnelles ou à des articles en cours de soumission ne figureront pas dans la bibliographie. Elles seront simplement mentionnées entre parenthèses dans le texte. Ces références devront contenir le nom et l'initiale des auteurs (initiales en majuscule, le reste en minuscule), la nature de la source et l'année. Par exemple : (P. Lefèvre, *in litt.*, 2005) ou P. Lefèvre (*comm. pers.*, 2005). Les abréviations suivantes peuvent être utilisées pour la nature de la source : *comm. pers.* (communication personnelle), *in litt.* (communication écrite = *in litteris*).

Les articles acceptés, non encore publiés figureront en bibliographie, sans mention de l'année et cités dans le texte sous la forme suivante : (Durand J., *in press*).

### **Bibliographie en fin d'article**

Dans la bibliographie, qui apparaît à la fin du texte, les références sont présentées par ordre alphabétique du nom du premier auteur, sans numérotation. Si la bibliographie comprend plusieurs publications d'un même premier auteur, on appliquera les règles suivantes :

- (a) références avec un seul auteur en premier et citées par ordre chronologique ;
- (b) références avec deux auteurs, par ordre alphabétique, puis éventuellement en cas de plusieurs références du binôme, par ordre chronologique ;
- (c) références avec trois auteurs et plus par ordre alphabétique puis chronologique.

Les noms de périodiques ainsi que les noms d'éditeurs pour les monographies, colloques... **devront être entiers et non abrégés**. À la fin de la référence, préciser le n° DOI (*Digital object identifier*) s'il est disponible.

La liste de références suit les normes de ponctuation, de présentation et d'abréviation préconisées pour la revue. Les auteurs veilleront à respecter ces formats, notamment les formats de police (italique ou normal).

Les règles générales sont les suivantes : **un nom d'auteur est écrit avec l'initiale seule en capitale, suivi de l'initiale du prénom en capitale**.

Lorsque la référence comporte plusieurs auteurs, ils sont séparés par une virgule jusqu'au dernier.

La date et le titre sont séparés par un tiret et non le trait d'union du « 6 ».

L'italique est utilisé conformément aux exemples suivants.

**Monographie :**

Pedrotti F., 2013 – *Plant and vegetation mapping*. Heidelberg, Springer, 294 p.

**Monographie dans une collection :**

Bardat J., Bioret F., Botineau M., Boulet V., Delpech R., Géhu J.-M., Haury J., Lacoste A., Rameau J.-C., Royer J.-M., Roux G., Touffet J., 2004 – *Prodrome des végétations de France*. Collection Patrimoines naturels 61. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 171 p.

**Périodique :**

Rivas-Martínez S., 2005 – Notions on dynamic-catenal phytosociology as a basis of landscape science. *Plant Biosystems* 139(2) : 135-144.

Géhu J.-M., 1991 – L'analyse symphytosociologique et géosymphytosociologique de l'espace. Théorie et méthodologie. *Colloques Phytosociologiques XVII «Phytosociologie et Paysage»*, Versailles 1988 : 11-46.

**Citation dans des actes de colloques :**

Clément B., 2008 – *Déterminisme des landes*. In : *La lande, un paysage au gré des hommes*. Actes du colloque international (15-17 février 2007), CRBC / Parc naturel régional d'Armorique : 21-29.

**Citation dans une monographie :**

Costa S., Suanez S., 2013 – Géomorphologie des littoraux français. In : *Géomorphologie de la France*. Sous la direction de MERCIER D., Dunod, Paris : 65-73.

**Thèses, DEA, Masters, rapports... :**

Cadet T. 1977 – *La végétation de l'île de La Réunion - Étude phytoécologique et phytosociologique*. Thèse de doctorat d'état, Université d'Aix Marseille III, France, 362 p.

Boulanouar Y., 2012 – Étude de la végétation préforestière de la zone Ouest du Mont Chenoua. Mémoire d'ingénieur ENSA, El-Harrach, Alger, 79 p. + annexes.

**Citation électronique :**

Observatoire de la flore et des végétations (Flora) du Conservatoire botanique national du Bassin parisien. <http://cbnbp.mnhn.fr/> [consulté le 5 janvier 2016].

CAIVANO J.L., (1998) Color and semiotics: a two-way street. *Color Res Appl* 23:390-401. [https://doi.org/10.1002/\(SICI\)1520-6378\(199812\)23:6%3c390::AID-COL7%3e3.0.CO;2-%23](https://doi.org/10.1002/(SICI)1520-6378(199812)23:6%3c390::AID-COL7%3e3.0.CO;2-%23)

Ne pas mettre de point à la fin d'un URL.

## ILLUSTRATIONS

Toutes les illustrations (tableau, figure ou photographie) doivent être de bonne qualité et directement reproductibles.

Les **figures** (numérotées en chiffres arabes) seront fournies sur des fichiers séparés. Leurs titres et légendes non insérés dans les figures seront indiqués dans la liste des légendes des illustrations.

Les emplacements souhaités dans le texte doivent donc être signalés par des repères. Ces illustrations seront citées dans le texte comme suit : (Figure 1) ou (Figures 3 à 5).

Les illustrations seront originales ; la reproduction d'une figure déjà publiée devra être justifiée et accompagnée de l'autorisation appropriée.

L'emplacement souhaité des illustrations sera indiqué.

Les figures seront des dessins originaux ou de très bonnes impressions sur imprimante. Elles doivent être fournies sous forme de fichiers numériques (EPS, TIFF ou JPEG à la définition de 200 dpi minimum).

Les **photos** seront fournies sous formes de fichier TIF, PNG ou JPEG scannées à 200 dpi minimum.

### **Cas particulier des tableaux**

Les **tableaux doivent être directement reproductibles** et envoyés sous forme séparée en format word ou excel.

Les tableaux seront numérotés de façon continue en chiffres arabes, dans l'ordre de mention dans le manuscrit.

Chaque tableau sera présenté sur une page distincte et comportera :

- en haut de tableau, un titre explicite ;
- des titres de colonne brefs.

Les tableaux devront éviter la multiplication des traits verticaux.

Un point sera systématiquement posé dans les cases vides.

### **Légendes des illustrations (figure, tableau et photographie)**

Les légendes des illustrations accompagnant le texte seront fournies sous forme de liste dans un fichier séparé.

Les légendes doivent être suffisamment explicites et rédigées comme suit.

Exemple : Tableau 2. Thermotypes (d'après Gafta, Pedroti, 1996).

La légende des tableaux explicitera, si besoin, le contenu des colonnes.

Chaque tableau, illustration ou photo insérés dans le manuscrit doit être cités dans le texte.

## **ENVOI ET SOUMISSION DES MANUSCRITS**

La rédaction assume l'ensemble de la procédure d'évaluation en sollicitant, des évaluations demandées à plusieurs *referees* dans le domaine concerné par l'article. Les manuscrits ne seront acceptés qu'après l'approbation de la rédaction et, le cas échéant des referees, et sous réserve de la prise en compte de leurs observations, destinées à maintenir la qualité et les objectifs de la publication.

Les auteurs s'engagent à ne pas soumettre le même manuscrit à d'autres revues. S'ils décidaient de se désengager avant l'acceptation finale du manuscrit, ils en informeraient la rédaction dans les plus brefs délais.

Les manuscrits doivent être envoyés sous format numérique (illustrations comprises), à l'adresse électronique suivante :

frederic.bioret@univ-brest.fr

**Les manuscrits devront suivre rigoureusement les recommandations aux auteurs. Les envois ne respectant pas ces consignes seront renvoyés aux auteurs pour mise en conformité.**

Fichiers à envoyer pour la soumission :

- un fichier texte avec le corps du texte sans mise en forme (numéro de titre, gras, souligné, tabulation, liens...), sauf pour l'italique et le repérage de la structuration générale (titres et sous-titres), voir la rubrique *texte* ;
- les tableaux sur des fichiers excel ou word séparés ;
- les photos et illustrations séparément dans un format image (jpeg, png,eps, tiff...) dûment référencées (*cf. supra*) ;
- un fichier texte avec les légendes des illustrations.

Après mise en maquette, l'auteur se verra adresser une épreuve en format PDF pour ultime vérification. Il ne sera alors admis que des corrections mineures de type orthographique ou syntaxique.

## **TIRÉS À PART**

Chaque auteur recevra un fichier PDF correspondant au texte et aux illustrations de son article.